

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26340108

Déposé
24-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0737333127

Nom(en entier) : **BIVOUAC SERAING**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Pierre Michaux 76
4683 Oupeye**Objet de l'acte :** DENOMINATION

D'un acte reçu par Olivier JACQUES, Notaire à Herstal, exerçant sa fonction au sein de la société notariale « Neonotaires », ayant son siège à Herstal, en date du 22 juin 2026, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « **BIVOUAC SERAING** », dont le siège est établi à 4683 Oupeye, rue Pierre Michaux, 76.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend l'unique résolution suivante :

MODIFICATION DE LA DENOMINATION

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« *La société revêt la forme d'une société à responsabilité limitée.
Elle est dénommée « **BOHEMIAN VILLAGE** ».* »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

Olivier JACQUES, Notaire exerçant sa fonction au sein de la société notariale « Neonotaires ».

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée.
- la coordination des statuts.